

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance Séance du 13 mars 2024

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 13 mars 2024 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Jean-Philippe BOLLE, Estelle MERCIER, Arnaud BERNEZ

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Florence LEGROS, Sylvie BABIGEON, Jean-Pierre GARCELON, Michel FICK

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS
Florence LEGROS à Jean-Philippe BOLLE
Michel FICK à Arnaud BERNEZ
Jean-Pierre GARCELON à Estelle MERCIER

Secrétaire de séance : Jean-Philippe BOLLE

Objet : Fixation des taux d'intérêts

Vu le tableau des taux d'intérêt fixés par délibération n°2023/004 du 08 mars 2023,
Vu la consultation du comité d'audit en date du 07 mars 2024,
Vu l'évolution des taux d'usure,
Considérant à la fois la nécessité d'assurer la mission sociale de l'établissement - en premier lieu pour les tranches de prêts inférieures - tout en contribuant à ses équilibres financiers,

Actuellement :

TRANCHES DE PRETS	REPARTITION EN POURCENTAGE	TAUX MENSUEL NOMINAL	TAUX ANNUEL NOMINAL	TAEG (1)	TAUX D'USURE ANNUEL (2)
1. Prêts d'un montant inférieur ou égal à 100€	3,4%	0,00%	0,00%	0,00%	22,00%
2. Prêts d'un montant supérieur à 100€ et inférieur ou égal à 3 000€	92,6%	1,10%	13,20 %	13,64%	22,00%
3. Prêts d'un montant supérieur à 3 000€ et inférieur ou égal à 6 000€	2,1%	0,90%	10,80%	11,09%	12,93%
4. Prêts d'un montant supérieur à 6 000€	1,9%	0,55%	6,60%	6,71%	7,35%

(1) Taux annuel effectif global

(2) Au 01/01/2024

TRANCHES DE PRETS	REPARTITION EN POURCENTAGE	TAUX MENSUEL NOMINAL	TAUX ANNUEL NOMINAL	TAEG (1)	TAUX D'USURE ANNUEL (2)
1. Prêts d'un montant inférieur ou égal à 100€	3,4%	0,00%	0,00%	0,00%	22,00%
2. Prêts d'un montant supérieur à 100€ et inférieur ou égal à 3 000€	92,6%	1,10%	13,20 %	13,64%	22,00%
3. Prêts d'un montant supérieur à 3 000€ et inférieur ou égal à 6 000€	2,1%	1,00%	12,00%	12,36%	12,93%
4. Prêts d'un montant supérieur à 6 000€	1,9%	0,60%	7,20%	7,33%	7,35%

Proposition 1 :

TRANCHES DE PRETS	REPARTITION EN POURCENTAGE	TAUX MENSUEL NOMINAL	TAUX ANNUEL NOMINAL	TAEG (1)	TAUX D'USURE ANNUEL (2)
1. Prêts d'un montant inférieur ou égal à 100€	3,4%	0,00%	0,00%	0,00%	22,00%
2. Prêts d'un montant supérieur à 100€ et inférieur ou égal à 3 000€	92,6%	1,20%	13,20 %	13,64%	22,00%
3. Prêts d'un montant supérieur à 3 000€ et inférieur ou égal à 6 000€	2,1%	1,00%	12,00%	12,36%	12,93%
4. Prêts d'un montant supérieur à 6 000€	1,9%	0,60%	7,20%	7,33%	7,35%

Proposition 2 :

TRANCHES DE PRETS	REPARTITION EN POURCENTAGE	TAUX MENSUEL NOMINAL	TAUX ANNUEL NOMINAL	TAEG (1)	TAUX D'USURE ANNUEL (2)
1. Prêts d'un montant inférieur ou égal à 100€	3,4%	0,00%	0,00%	0,00%	22,00%
2. Prêts d'un montant supérieur à 100€ et inférieur ou égal à 1 000€	76,1%	1,10%	13,20 %	13,64%	22,00%
3. Prêts d'un montant supérieur à 1 000€ et inférieur ou égal à 3 000€	16,5%	1,20%	14,40%	14,92%	22,00%
4. Prêts d'un montant supérieur à 3 000€ et inférieur ou égal à 6 000€	2,1%	1,00%	12,00%	12,36%	12,93%
5. Prêts d'un montant supérieur à 6 000€	1,9%	0,60%	7,20%	7,33%	7,35%

Vu les différentes propositions soumises,
 Le conseil après avoir délibéré selon votes suivants :

Proposition 1 : 0

Proposition 2 : 4

Proposition 3 : 4

Vu l'article 1.1.2 du règlement intérieur précisant qu'en cas de partage de voix, celle du Président de séance est prépondérante,

- Article 1 : fixe le nombre de tranches selon proposition n° 3 ci-dessus,
- Article 2 : approuve la fixation des taux selon la proposition du tableau n°3 présenté ci-dessus (sous réserve du respect de la réglementation relative aux taux de l'usure),
- Article 3 : dit que s'agissant des tranches supérieures (3 001 - 6 000€ et plus de 6 000€), autorise la Direction à faire rapprocher progressivement leurs taux de celui de la tranche immédiatement inférieure, selon l'évolution trimestrielle des taux de l'usure.

Pour extrait conforme,
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du
Conseil d'Orientation et de Surveillance



N° 2024/004

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance Séance du 13 mars 2024

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 13 mars 2024 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Jean-Philippe BOLLE, Estelle MERCIER, Arnaud BERNEZ

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Florence LEGROS, Sylvie BABIGEON, Jean-Pierre GARCELON, Michel FICK

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS

Florence LEGROS à Jean-Philippe BOLLE

Michel FICK à Arnaud BERNEZ

Jean-Pierre GARCELON à Estelle MERCIER

Secrétaire de séance : Jean-Philippe BOLLE

Objet : Autorisation de levée de prescription d'un boni

Conformément à l'article D 514-21 du Code Monétaire et Financier, « lorsqu'à l'expiration d'un délai de trois mois après la liquidation du produit des ventes les emprunteurs n'ont pas demandé le remboursement des bonis qui leur reviennent, l'établissement avise les intéressés, par lettre affranchie adressée dans le respect des règles de confidentialité, de ces bonis, lorsqu'ils sont égaux ou supérieurs à 15 euros. Les frais d'affranchissement correspondants sont à la charge de l'emprunteur ; ils sont prélevés sur le montant du boni lors du remboursement.

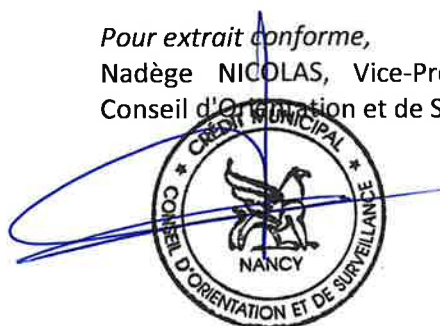
Les sommes provenant des bonis sont conservées en dépôt jusqu'à la réclamation des ayants droit ou, à défaut de réclamation, pendant un délai de deux ans, à compter de la vente. A l'expiration de ce délai, ces sommes sont définitivement acquises à l'établissement sauf dérogation exceptionnelle accordée par le conseil d'orientation et de surveillance» ;

Vu la demande de levée de la prescription de 4 bonis pour un montant total de 1 375,24€ ;

Le Conseil après avoir délibéré à l'unanimité,

-Autorise la levée de prescription pour les bonis des contrats de prêt sur gage n° 154228, 154458, 154581/173097 pour montant total de 1 375,24€.

Pour extrait conforme,
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du
Conseil d'Orientation et de Surveillance



N° 2024/005

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance Séance du 13 mars 2024

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 13 mars 2024 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Jean-Philippe BOLLE, Estelle MERCIER, Arnaud BERNEZ

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Florence LEGROS, Sylvie BABIGEON, Jean-Pierre GARCELON, Michel FICK

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS

Florence LEGROS à Jean-Philippe BOLLE

Michel FICK à Arnaud BERNEZ

Jean-Pierre GARCELON à Estelle MERCIER

Secrétaire de séance : Jean-Philippe BOLLE

Objet : Rapports de contrôle interne 2023

Vu les articles 258 à 266 de l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR),

Vu l'examen de ces rapports en comité d'audit,

Le Conseil après avoir délibéré à l'unanimité,

-Prend acte du Rapport 2023 sur le contrôle interne du Rapport 2023 sur le contrôle interne dédié à la LCB-FT et au gel des avoirs

Pour extrait conforme,
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du
Conseil d'Orientation et de Surveillance



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Séance du 13 mars 2024

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 13 mars 2024 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Jean-Philippe BOLLE, Estelle MERCIER, Arnaud BERNEZ

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Florence LEGROS, Sylvie BABIGEON, Jean-Pierre GARCELON, Michel FICK

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS

Florence LEGROS à Jean-Philippe BOLLE

Michel FICK à Arnaud BERNEZ

Jean-Pierre GARCELON à Estelle MERCIER

Secrétaire de séance : Jean-Philippe BOLLE

Objet : Suivi des demandes et rapport du médiateur 2023

- Suivi des demandes adressées au Crédit municipal de Nancy en 2023

En 2023, la Caisse de Crédit municipal de Nancy a reçu, soit par voie postale, soit par courrier électronique, 32 demandes (43 en 2022), relatives aux domaines suivants :

RUBRIQUE	NOMBRE DE RECLAMATIONS RECUES
Comportement vis-à-vis de la clientèle	0
Information-Conseil	10
Qualité de l'offre	0
Tarifcation	0
Défaut ou mauvaise exécution d'une opération	0
Délais de traitement d'une opération	0
Mise en place d'un crédit, déblocage des fonds, refus d'octroi de crédit	0
Surendettement, demande de réaménagement de dettes	18
Autres	0
Demandes des autorités (police, justice, impôts, ...)	4

Chacune de ces demandes a fait l'objet d'une réponse écrite de la part de la Direction de la Caisse. Le délai moyen de réponse est de 3 jours.

Outre la réponse aux 10 demandes d'information, les 18 demandes d'accords de paiement ont toutes reçu une réponse positive. Les seules réponses « négatives » concernent les demandes des « autorités ».

- Aucun dossier n'a, à notre connaissance, été soumis au médiateur. Aucune déclaration n'a été faite en 2023 auprès de TRACFIN (2 déclarations en 2022).

Le Conseil après avoir délibéré à l'unanimité,

-Prend acte de ces 2 comptes rendus.

Pour extrait conforme,
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du
Conseil d'Orientation et de Surveillance



N° 2024/007

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Séance du 13 mars 2024

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 13 mars 2024 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Jean-Philippe BOLLE, Estelle MERCIER, Arnaud BERNEZ

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Florence LEGROS, Sylvie BABIGEON, Jean-Pierre GARCELON, Michel FICK

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS

Florence LEGROS à Jean-Philippe BOLLE

Michel FICK à Arnaud BERNEZ

Jean-Pierre GARCELON à Estelle MERCIER

Secrétaire de séance : Jean-Philippe BOLLE

Objet : Dissolution anticipée et liquidation amiable de la SPL GESTION LOCALE du CDG54

C'est par délibération du 12 juillet 2018 que les membres au conseil d'administration du Centre de gestion avaient décidé la création d'une nouvelle structure juridique pour écarter le risque d'un redressement fiscal, car plusieurs activités relèvent du secteur concurrentiel.

Par la suite, il est apparu que :

- une Société Publique Locale ne pouvait pas répondre totalement à nos objectifs, faute d'une évolution de la législation,
- seules les communes pouvaient adhérer à une SPL, donc les CCAS et les établissements publics devaient en être exclus.
- le grand nombre de communes adhérentes ne permet pas le « contrôle analogue » prévu par les textes en vigueur. Le contrôle analogue consiste en des contrôles réels, effectifs et permanents, intervenant sur au moins trois dimensions relatives au fonctionnement de la société, à savoir :
 - les orientations stratégiques
 - la vie sociale
 - l'activité opérationnelle
- les dispositions de l'article L.1524-5 du CGCT sont applicables aux Sociétés publiques locales ; elles prévoient que « toute collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales actionnaire a droit au moins à un représentant au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, désigné en son sein par l'assemblée délibérante concernée ».

Or, un conseil d'administration ne peut pas matériellement comprendre plusieurs centaines de membres.

C'est dans ce contexte que l'ensemble des collectivités du département a reçu, fin décembre 2019, un courrier de la préfecture de Meurthe-et-Moselle rappelant ces règles et annonçant qu'une attention particulière serait portée à toute nouvelle adhésion et demandait aux collectivités de « prendre leurs dispositions » face à cette situation.

En conséquence, la société n'a plus d'effectif depuis le 31/12/2020. Elle ne porte plus d'autres activités, compte tenu de la reprise par le Centre de Gestion des missions qui étaient exercées par la SPL.

Aussi, dans ce cadre, il nous sera proposé lors de la prochaine assemblée générale de la SPL :

- une dissolution anticipée de la SPL GESTION LOCALE, dans les meilleurs délais,
- de nommer en qualité de liquidateur M. Daniel MATERGIA, et de lui conférer les pouvoirs les plus étendus aux fins de procéder à la liquidation de la Société,
- de mettre fin aux fonctions des administrateurs et des organes de direction à compter de la dissolution. Le mandat du Commissaire aux Comptes devra se poursuivre dans la mesure où sa présence est obligatoire dans les SPL, sans considération de seuils.

Le liquidateur sera ensuite chargé de recouvrer les créances de la société et régler ses dettes, d'établir les comptes de liquidation et de convoquer une seconde Assemblée Générale des actionnaires afin de leur faire approuver lesdits comptes, ainsi que l'éventuelle attribution du solde de liquidation aux actionnaires, donner quitus au liquidateur et le décharger de son mandat puis constater la clôture de la liquidation à l'amiable de la Société.

L'accord de notre représentant aux Assemblées Générales de la SPL GESTION LOCALE, tant de dissolution que de liquidation, ne pourrait être donné sans cette délibération préalable, en application de l'article L.1524-1 du Code général des collectivités territoriales, alinéa 3.

Aussi, à cette fin, il nous a été demandé de nous prononcer sur les propositions susvisées et d'en faire ensuite parvenir une copie à la SPL Gestion Locale.

Le Conseil après avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve la dissolution anticipée de la SPL GESTION LOCALE dans les meilleurs délais,
- Approuve la nomination de M. Daniel MATERGIA comme liquidateur et l'attribution des pouvoirs les plus étendus aux fins de procéder à la liquidation de la Société,
- Approuve la fin des fonctions des administrateurs et des organes de direction et la conservation du Commissaire aux Comptes,
- Approuve la liquidation à l'amiable de la SPL GESTION LOCALE, et donne ainsi tous pouvoirs à notre représentante – Mme Estelle MERCIER- de voter, conformément aux décisions prises ci-avant, aux Assemblées Générales de dissolution et de liquidation de la Société SPL GESTION LOCALE

Pour extrait conforme,
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du
Conseil d'Orientation et de Surveillance



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance Séance du 13 mars 2024

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 13 mars 2024 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Jean-Philippe BOLLE, Estelle MERCIER, Arnaud BERNEZ

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Florence LEGROS, Sylvie BABIGEON, Jean-Pierre GARCELON, Michel FICK

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS

Florence LEGROS à Jean-Philippe BOLLE

Michel FICK à Arnaud BERNEZ

Jean-Pierre GARCELON à Estelle MERCIER

Secrétaire de séance : Jean-Philippe BOLLE

Objet : Renouvellement de la convention avec la comité d'action sociale de la Ville

Le Comité d'Action Sociale de la Ville de Nancy effectue le versement de prestations sociales aux agents du Crédit Municipal de Nancy (actifs et retraités). Les agents du Crédit Municipal sont associés aux différentes manifestations organisées par le CAS lorsqu'ils sont concernés (médailles, départ à la retraite, etc.).

Le Crédit Municipal, 10 rue Callot 54000 NANCY, représenté par son Directeur, Monsieur Michel COME, agissant au nom et pour le compte dudit Crédit Municipal, en vertu de la délibération du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 13 mars 2024.

et

Le Comité d'Action Sociale de la Ville de Nancy, Place Stanislas 54000 NANCY, représenté par son Président, Monsieur Stéphane FLEURANTIN, agissant au nom et pour le compte dudit Comité, en vertu de la délibération du Conseil d'Administration du 13 février 2024.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : Objet

Le Comité d'Action Sociale de la Ville de Nancy effectue le versement de prestations sociales aux agents du Crédit Municipal de Nancy (actifs et retraités). Les agents du Crédit Municipal sont associés aux différentes manifestations organisées par le CAS lorsqu'ils sont concernés (médailles, départ à la retraite, etc.).

Article 2 : Participation du Crédit Municipal

Le Crédit Municipal s'engage à rembourser au Comité d'Action Sociale de la Ville de Nancy le montant total des prestations engagées.

Ce remboursement sera effectué en une fois sur présentations d'une situation de trésorerie qui détaillera les montants effectivement versés aux agents du Crédit Municipal (actifs et retraités).

Le remboursement annuel visé dans cette convention ne sera ni effectif ni créateur de droit pour le Comité d'Action Sociale de la Ville de Nancy, s'il n'est pas confirmée par le vote des crédits au budget annuel du Crédit Municipal.

Article 3 : Conditions d'utilisation

La subvention permet le versement de prestations sociales.

Article 4 : documents

Les comptes de résultats et le bilan de l'association pour l'exercice N-1 certifiés par le Commissaire aux comptes, devront être transmis au Crédit Municipal au plus tard pour octobre N.

Article 5 : Durée

La présente convention est valable pour une durée de trois ans. Elle est reconductible une fois par voie expresse.

Article 6 : Résiliation

Cette convention pourra être dénoncée par chacune des parties pour convenances personnelles par simple lettre recommandée trois mois avant son expiration et il sera également possible d'effectuer des avenants à ce contrat.

Article 7 Date d'effet

La présente convention prend effet après transmission en préfecture et notification à la partie co-contractante.

Le Conseil après avoir délibéré à l'unanimité,

-Approuve le renouvellement de la convention avec le CAS selon les conditions énoncées ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du
Conseil d'Orientation et de Surveillance



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance Séance du 13 mars 2024

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 13 mars 2024 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Jean-Philippe BOLLE, Estelle MERCIER, Arnaud BERNEZ

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Florence LEGROS, Sylvie BABIGEON, Jean-Pierre GARCELON, Michel FICK

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS

Florence LEGROS à Jean-Philippe BOLLE

Michel FICK à Arnaud BERNEZ

Jean-Pierre GARCELON à Estelle MERCIER

Secrétaire de séance : Jean-Philippe BOLLE

Objet : Compte financier de l'agent comptable/ Présentation du rapport d'activité 2023/ Rapports du commissaire aux comptes / Approbation des comptes de l'exercice 2023 et affectation du résultat

Vu le code monétaire et financier et notamment les articles 514-1 et suivants ;

Vu la délibération n° 2023/001 du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 08/03/2023 relative au budget primitif 2023 ;

Vu la délibération n°2023/012 du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 27/09/2023 relative à la décision modificative n°1

Vu la délibération n°2023/020 du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 19/12/2023 relative à la décision modificative n°2,

Vu les rapports du Directeur et du Commissaire aux comptes ;

Vu le compte financier de l'Agent comptable,

Considérant la demande formulée auprès de l'ACPR le 27 février 2024 pour l'affectation du résultat,

Le conseil après avoir délibéré à l'unanimité :

Article 1 : prend acte du rapport d'activités 2023 et approuve les comptes 2023

Article 2 : prend acte des rapports du Commissaire aux Comptes (Rapport sur les comptes annuels et Rapport spécial sur les conventions réglementées).

Article 3 : approuve le rapport financier de l'agent comptable pour l'exercice 2023.

Article 4 : affecte le résultat net déficitaire de la section de fonctionnement (81 409,27€) en diminution des excédents capitalisés (compte 105100).

Article 5 : reporte le résultat excédentaire de la section d'investissement (33 184,50€) au budget 2024.

Pour extrait conforme,
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du
Conseil d'Orientation et de Surveillance



**Département de
Meurthe-et-Moselle**

COMPTE DE GESTION UNIQUE

Décret 57-438 du 28 mars 1957, articles 18, 19 et 20.

CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE NANCY

**COMPTE FINANCIER
de l'année 2023**

**soumis au Conseil d'Orientation et de Surveillance
par M. Michel COME**

Présenté par l'Agent Comptable ayant exercé au cours de ladite gestion : 2023

M. CHRISTOPHE QUEVAL

BILAN D'OUVERTURE DE L'EXERCICE 2022

ART.	LIBELLES	ACTIF NET	ART.	LIBELLES	PASSIF
2013	Frais d'établissements.....				
	Actif brut +	4 800,00	1050	Dotation initiale.....	
	Amortissement -	17 812,27	1051	Excédents capitalisés.....	1 632 723,21
203	Logiciels.....	13 012,27	1052	Bonis capitalisés.....	1 259 388,69
	Actif brut +	18 401,49	1055	Subventions d'équipements.....	406 222,75
	Amortissement -	91 054,63	1110	Réserve libre.....	3 444,00
210	Terrains.....	72 653,14	139	Reprise subvention d'équipement.....	43 575,05
212	Constructions.....	1524,49	155	Provisions pour risques bancaires.....	(3 444,00)
	Actif brut +	105 778,99	156	Provisions pour charges.....	0,00
	Amortissement -	1 058 888,82		RESULTAT DE L'EXERCICE.....	0,00
2140	Matériel et outillage.....	953 109,83			(56 367,59)
	Actif brut +	9 473,14		TOTAL DE LA CLASSE 1.....	3 285 542,11
	Amortissement -	88 548,59	400	Fournisseurs et entrepreneurs.....	26 137,21
2141	Matériel informatique.....	79 075,45	408	Fournisseurs factures non parvenues...	0,00
	Actif brut +	11 732,58	4199	Prov ^e pour créances douteuses.....	8 566,10
	Amortissement -	99 703,15	425	Rémunérations dues au personnel.....	3 916,00
215	Matériel de transport.....	87 970,57	437	Impôts sur les bénéfices.....	0,00
	Actif brut	0,00	447	Excédts affectés organismes sociaux	0,00
	Amortissement	13 726,76	455	Bonis à régler.....	0,00
2160	Mobilier et mat de bureau.	13 726,76	460	Bons de caisse échus à rembourser	43 204,04
	Actif brut +	2 710,43	462	Cautionnement.....	
	Amortissement -	199 804,65	463	Organismes sociaux.....	11 000,00
2162	Agencements, aménagements	197 094,22	464	Locataires et agents logés	23 591,98
	Actif brut +	91 945,11	465	Règlements divers.....	0,00
	Amortissement -	430 809,38	4670	Créanciers - exercice courant.....	138,10
26	Participation Gestion	338 864,27	4671	Créanciers - exercices antérieurs.....	1 801,66
	Versés	300,00	476	Autres charges et intérêts à payer.....	188,42
27	Dépôts et cautionnements	300,00	4911	Opérations de correspondance.....	3 870,00
	Versés +	290,08	4919	Versements à imputer ou à régulariser.....	18 117,81
	Provisions -	290,08			7 265,95
	TOTAL DE LA CLASSE 2.....	246 956,31		TOTAL DE LA CLASSE 4.....	147 797,27
419	Créances douteuses ou litigieuses...	26 026,10	5001	Emprunts.....	185 646,40
437	Impôts sur les bénéfices	0,00			
4680	Autres Produits	120 538,16		TOTAL DE LA CLASSE 5.....	185 646,40
4681	Interets courus non echus	0,00			
492	Paiements à imputer ou à régulariser.....	25 124,68		TOTAL DU PASSIF.....	3 618 985,78
	TOTAL DE LA CLASSE 4.....	171 688,94			
510	Prêts consentis sur gages corporels.....	3 138 766,36			
511	Prêts consentis sur valeurs mobilières	0,00			
565	Chèques postaux.....	3 970,56			
569	Comptes banques.....	40 411,46			
57	Caisse.....	17 192,15			
	TOTAL DE LA CLASSE 5.....	3 200 340,53			
	TOTAL DE L'ACTIF.....	3 618 985,78			

DEBIT

OPERATIONS INTERESSANT LES COMPTES

Cadre n° 1

AUTORISATIONS BUDGETAIRES				DEBITS DE L'EXERCICE					NUMERO ET LIBELLE DES COMPTES
BUDGET Primitif	BUDGET supplémentaire	AUTORISATIONS Spéciales et modif	TOTAL (1+2+3+4+5)	MANDATS émis	Mandats annulés op internes	TOTAL DEBITS (4+5)	MANDATS ANNULES	Reportés	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
									<p>CLASSE 1 - Comptes de capitaux permanents</p> <p>1050 Dotations initiales</p> <p>1051 Excédents capitalisés</p> <p>1052 Bénéfices capitalisés</p> <p>111 Réserve libre</p> <p>120 Report à nouveau</p> <p>129 Report à nouveau déficitaire</p> <p>139 Reprise subvention équipement</p> <p>153 Provisions de prime assureur</p> <p>155 Provisions pour pertes gages corporelles</p> <p>1553 Provisions pour risques bancaires</p> <p>1565 Autres provisions litige</p> <p>1566 Autres charges provisionnées</p> <p>159 Provisions pour impôts</p> <p>1693 Emprunt autres établissements de crédit</p>
	Résultat 2022 on réduction excédent capitalisé (COS)		3 000,00	56 367,59		56 367,59			
2 000,00									
				8 878,80		8 878,80			<p>CLASSE 2 - Comptes de valeurs immobilisées</p> <p>2013 Frais de premier établissement et d'études</p> <p>20183 Amortissement des frais de premier établissement et d'études</p> <p>2030 Logiciels</p> <p>2038 Amortissement des logiciels</p> <p>2060 Droit au bail</p> <p>208 Immobilisations incorporelles</p> <p>210 Terrains</p> <p>2124 Bâtimens administratifs</p> <p>2128 Amortissement des constructions</p> <p>2140 Matériel et outillage hors informatique</p> <p>21480 Amortissement du matériel et outillage hors informatique</p> <p>2141 Matériel informatique</p> <p>21481 Amortissement du matériel informatique</p> <p>2150 Matériel de transport</p> <p>21580 Amortissement matériel de transport</p> <p>2160 Mobilier et matériel de bureau</p> <p>21680 Amortissement du mobilier et matériel de bureau</p> <p>2162 Agencements, aménagements et installations</p> <p>21682 Amortissement agencements, aménagements et installations</p> <p>2301 Immobilisations incorporelles</p> <p>2313 Mas d'établissement</p> <p>2324 Bâtimens mixtes</p> <p>260 Titres de participation</p> <p>270 Dépôts versés</p> <p>2752 Fonds de garantie des dépôts</p> <p>279 Provisions pour dépréciations</p>
			35 000,00	304,80		304,80			
19 497,00			19 497,00	7 075,87		7 075,87			
5 000,00			5 000,00	5 448,13		5 448,13			
5 000,00			5 000,00	1 196,40		1 196,40			
				587,16		587,16			
56 497,00	0,00	0,00	56 497,00	79 858,76	0,00	79 858,76	0,00	0,00	<p>Exécution de la section de dotation du budget (Colonnes 1 à 4, 7, 8, 10 à 13)</p>
						79 858,76			TOTAL DES OPERATIONS DES CLASSES 1 ET 2

DES CLASSES 1 ET 2 (SECTION DE DOTATION)

C R E D I T

	PREVISIONS BUDGETAIRES		CREDITS DE L'EXERCICE			SOLDES OPERATIONS EXERCICE		O B S E R V A T I O N S	
	BUDGET	TOTAL	TITRES	OPERATIONS	TOTAL CREDITS	TITRES	Débit		Crédit
	Primitif	(10+11)	émis	Internes	(13+14)	ANNULES	(6-15)		(15-4)
	10	11	13	14	15		16	17	18
1050									
1051							56 367,59		
1052	19 200,00	19 200,00	19 295,40		19 295,40			19 295,40	
111									
120									
129			56 367,59		56 367,59			56 367,59	
139									
153									
155									
1553									
15655									
1566									
159									
1693									
2013							6 078,90		
20183									
2030							304,80		
2038	5 629,00	5 629,00	5 656,85		5 656,85			5 656,85	
2060									
2080									
210									
2124							7 075,87		
21284	9 520,00	9 520,00	9 699,86		9 699,86			9 699,86	
2140							5 448,13		
21480	1 927,00	1 927,00	2 835,76		2 835,76			2 835,76	
2141							1 196,40		
21481	7 300,00	7 300,00	6 385,78		6 385,78			6 385,78	
2150									
21580									
2160									
21680	821,00	821,00	821,64		821,64			821,64	
2162							587,16		
21682	12 900,00	12 900,00	11 980,37		11 980,37			11 980,37	
2301									
2313									
2324									
260									
270									
2752									
279									
	56 497,00	56 497,00	113 043,25	-	113 043,25	-	79 858,75	113 043,25	
					113 043,25				

Cadre n° 2

Avec a-nouveaux

DEBIT OPERATIONS de l'exercice	NUMEROS ET LIBELLE DES COMPTES	MONTANTS DES OPERATIONS EXERCICE		OBSERVATIONS
		Créditeurs (3-1)	5	
1	2			6
191 609,37	400 Fournisseurs et entrepreneurs.....			
51 675,39	419 Créances douteuses ou litigieuses.....		39 797,33	
683,50	4199 Provisions pour créances douteuses ou litigieuses.....			
218 045,85	425 Rémunérations dues au personnel.....		8 756,89	
	429 Débit Agent Comptable.....		2 267,00	
	436 Impôts, taxes, sommes prescrites à verser.....			
	437 Impôt sur les bénéfices.....			
	441 Subvention d'équipement.....			
	445 Autres caisses de crédit municipal.....			
	447 Excédents affectés à des organismes sociaux.....			
	452 Opérations à caractère social.....			
101 737,88	455 Bonis à régler.....			
	460 Bons de caisse capital intérêts.....		25 280,40	
	462 Cautionnement.....			
172 426,17	463 Organismes sociaux.....		44 000,00	
48,73	464 Locataires et agents logés.....		22 277,00	
664,45	465 Règlements divers.....			
33 571,43	466 Déficit à recouvrer.....		164,42	
16 430,06	4670 Créanciers - exercice courant.....			
328 076,03	4671 Créanciers - exercices antérieurs.....		9 055,54	
9 733,16	4680 Autres Produits.....		11 697,23	
	4681 Débiteurs exercice antérieurs.....			
8 734,26	476 Autres charges et intérêts à payer.....			
490 061,59	4910 Encaissements non ventilés prêts.....		4 226,00	
417 544,50	4911 Opérations de correspondance.....			
76 729,44	4916 Produits sur gages corporels.....		12 424,79	
378 735,01	4919 Versements à imputer ou à régulariser.....			
1 392,60	492 Paiements à imputer ou à régulariser.....		852,00	
	492996 Commission carte bleue.....			
2 497 899,42	TOTAL DES OPERATIONS DE LA CLASSE 4		180 798,80	

DES CLASSES 4 ET 5 (OPERATIONS FINANCIERES)

Cadre n° 2 (suite)

DEBIT OPERATIONS de l'exercice	NUMEROS ET LIBELLE DES COMPTES	CREDIT OPERATIONS de l'exercice	SOLDES OPERATIONS EXERCICE		OBSERVATIONS
			Débit (1-3)	Crédit (3-1)	
1	2	3	4	5	6
312 709,34	500 Emprunts auprès d'organismes financiers	647 062,64		334 353,30	
	501 Comptes CODEVI				
	502 Bons de caisse - formules				
	503 Bons de caisse - reçus souscriptions importantes				
	50510 Comptes de dépôts à vue - débiteurs				
	5051 Comptes de dépôts à vue - sans intérêts				
	5058 Oppositions sur comptes de dépôts à vue				
	507 Comptes sur livrets				
200 000,00	5081 Emprunt Crédit municipal Dijon			200 000,00	
	5090 Avances sur la Ville				
2 967 441,11	510 Prêts consentis sur gages corporels	2 468 556,61	498 884,50		
	511 Prêts sur valeurs mobilières				
	513 Autres prêts versés				
	551 Titres de développement industriel				
	560 Banque de France				
5 578,05	565 Chèques Postaux	7 458,00		1 877,95	
	566 Caisse des Dépôts et Consignations				
	568 Compte au Trésor				
2 195 060,63	569 Autres organismes financiers	2 176 835,78	9 224,85		
1 488 822,43	57 Caisse	1 472 848,81	15 973,52		
	580 Avances aux régisseurs				
	5900 Virements internes				
7 160 611,56		6 772 759,84	524 082,97	536 231,25	
RECAPITULATION DES OPERATIONS DE L'EXERCICE					
2 497 879,42	Report des opérations de la classe 4	2 510 083,94	168 614,08	180 798,60	
79 858,75	Report des opérations des classes 1 et 2	113 043,25	79 858,75	113 043,25	
9 738 369,73	TOTAL DES CLASSES 1, 2, 4 ET 5	9 395 887,03	772 555,80	830 073,10	
674 017,68	Report des opérations de la classe 6				
19 553,43	et des comptes débiteurs de la classe 8				
89 247,13	Report des opérations de la classe 7				
0,00	et des comptes créditeurs de la classe 8				
782 818,24	TOTAL DES CLASSES 6, 7 ET 8...				
10 521 187,97	TOTAL DE L'ENSEMBLE DES OPERATIONS DE L'EXERCICE	9 395 887,03	772 555,80	830 073,10	

DEBIT
 Cadre n° 3

NUMERO ET LIBELLE DES COMPTES	AUTORISATIONS BUDGETAIRES			MANDATS EMIS Débit comptes	REDUCTION DE MANDATS Crédit comptes	SOMMES A PAYER Soldes débiteurs	CREDITS BUDGETAIRES		
	BUDGET PRIMITIF	AUTORISATIONS Spéciales et modif	TOTAL				ANNULES	A REPORTER	
	2	3	4				8	9	
602 Matières et fournitures consommables									
CHAPITRE 60	1 590,00								
612 Rémunération du personnel	4 500,00		4 500,00	3 568,52					
617 Charges de S. S., Régimes prévoyance	254 150,00		4 500,00	3 568,52	86,84	3 481,68			
619 Autres frais de personnel	37 035,00		254 150,00	262 413,01	86,84	3 481,68			
CHAPITRE 61	14 200,00		97 000,00	97 020,25		262 413,01			
620 Impôts et taxes	275 355,00	(1 800,00)	17 400,00	20 473,12	7 545,60	97 020,25			
629 Autres impôts	32 500,00	(1 200,00)	373 585,00	379 906,38	7 545,60	12 927,52			
CHAPITRE 62	9 000,00		30 200,00	30 174,36		372 360,78			
630 Location de matériel	36 500,00		4 500,00	6 152,00	2,00	30 172,36			
631 Entretien et réparations	7 150,00		36 500,00	36 326,38		6 152,00			
633 Petit matériel et outillage	41 150,00		7 150,00	7 384,43	2,00	36 324,36			
634 Fournitures extérieures	1 000,00		41 150,00	45 893,25		7 384,43			
636 Prestations de service	31 300,00		1 000,00	5,89	2 790,77	42 902,48			
637 Rémunérations d'intermédiaires	13 200,00		47 800,00	43 532,93		5,89			
638 Primes d'assurance	20 400,00		16 200,00	18 803,61	2 328,09	41 204,84			
CHAPITRE 63	17 752,50		20 400,00	18 701,27		19 803,51			
641 Voyages et déplacements	154 982,00	(3 500,00)	17 782,00	19 908,24		18 701,27			
647 Frais et transports administratifs	1 000,00		151 482,00	155 109,72	748,00	19 160,24			
CHAPITRE 64	450,00		1 000,00	892,43		149 242,86			
651 Autres opérations caractère social	1 450,00	300,00	1 350,00	1 304,68		892,43			
657 Participation frais transport	15 000,00	900,00	3 350,00	2 197,11	0,00	1 304,68			
CHAPITRE 65	430,00		15 000,00	4 851,00		2 197,11			
660 Publicité	15 830,00		330,00	765,63		4 851,00			
661 Missions et réception	5 200,00		15 830,00	5 616,63	0,00	765,63			
663 Documentation générale	2 000,00	300,00	5 500,00	5 930,11	202,32	5 616,63			
664 Frais de P...T...	800,00		2 300,00	1 941,45		5 727,79			
665 Frais d'actes et de contentieux	9 320,00		800,00	765,20		1 941,45			
667 Cotisations organismes du réseau	0,00		8 920,00	10 514,54		765,20			
CHAPITRE 66	2 500,00		0,00	0,00		10 514,54			
675 Intérêt emprunt	20 520,00	300,00	2 800,00	1 500,00		0,00			
676 Intérêts emprunts opérations financières	0,00		20 820,00	20 652,30	202,32	1 500,00			
679 Frais financiers divers	300,00		0,00	1 500,00		20 449,98			
CHAPITRE 67	3 000,00	300,00	20 000,00	2 475,00		1 500,00			
681 Dotation aux comptes d'amortissement	3 800,00	23 000,00	32 000,00	24 569,85		2 475,00			
685 Dotation comptes de provisions	28 341,00		32 600,00	28 544,85	0,00	24 569,85			
686 Dotation provisions exceptionnelles	5 842,00	(500,00)	18 341,00	37 380,26		28 544,85			
CHAPITRE 68			5 343,00	4 715,75		37 380,26			
690 Impôts sur les bénéfices	44 183,00	(500,00)	0,00	0,00		4 715,75			
6902 Bons prescrits fiscalisés			43 683,00	42 096,01	0,00	0,00			
CHAPITRE 69			0,00	0,00		42 096,01			
TOTAL DES OPERATIONS DE LA CLASSE 6	0,00		0,00	0,00		0,00			
	562 925,00	18 400,00	681 320,00	674 017,68	13 703,62	680 314,06	0,00	0,00	
COMPTES DE PERTES									
872 Charges des exercices antérieurs									
8740 Créances irrécouvrables	3 900,00			2 845,00		2 845,00			
8749 Pertes exceptionnelles	700,00		3 000,00						
	17 700,00		700,00						
TOTAL DES OPERATIONS DE LA CLASSE 8	31 400,00		17 700,00	16 708,43		16 708,43			
TOTAL DES OPERATIONS DES CLASSES 6 ET 8	594 325,00	18 400,00	702 700,00	690 726,11	13 703,62	697 022,49	0,00	0,00	

CREDIT (cadre 4)

CREDIT

NUMERO ET LIBELLE DES COMPTES 10	AUTORISATIONS BUDGETAIRES			TITRES EMIS Crédit comptes 14	REDUCTION DE TITRES Débit comptes 15	SOMMES A RECOURRER Soldes créditeurs 16	OBSERVATIONS	
	BUDGET Prévisionnel 11	AUTORISATIONS Spéciales et modif 12	TOTAL 13				8	9
	700 Intérêts et droits - gages corporels							
7001 Taxes duplicata	460 000,00	9 100,00	469 100,00	446 963,09	63 669,24	383 293,85		
705 Intérêts et pénalités sur prêts contentieux	45 000,00		45 000,00	41 077,68	1 360,21	39 717,47		
707 Droits sur adjudications	5 000,00	1 500,00	6 500,00	8 424,26		8 424,26		
70 Produit des opérations de prêt	23 000,00		23 000,00	21 177,99		21 177,99		
736 Recouvrement de frais d'affranchissement	532 000,00		532 000,00	517 643,02	65 029,45	452 613,57		
739 Autres charges récupérées	5 500,00		5 500,00	5 598,21		5 598,21		
73 Charges récupérées	37 120,00	1 800,00	38 920,00	32 147,79	1 640,00	30 507,79		
763 Revenus des Immeubles	33 620,00		33 620,00	37 746,00	1 640,00	36 106,00		
769 Autres produits accessoires	2 000,00	3 500,00	5 500,00	102 203,90	22 577,68	79 626,22		
76 Produits Accessoires	77 000,00		77 000,00	230,00		230,00		
765 Provision pour charges d'exploitation	5 000,00	2 500,00	7 500,00	102 433,90	22 577,68	79 856,22		
766 Reprise sur provisions exceptionnelles	0,00		0,00	4 168,95		4 168,95		
78 Reprises sur amortissement et provisions	5 000,00		5 000,00	0		0,00		
TOTAL DES OPERATIONS DE LA CLASSE 7....	647 620,00	18 400,00	666 020,00	661 991,88	89 247,13	572 744,75	RESULTAT D'EXPLOITATION	
							Debitur (7-16)	Créditeur (16-7)
								(87 569,31)
ET PROFITS							RESULTAT DE L'EXERCICE(1)	
873 Produits imputables exercices antérieurs	0,00		0,00	239,23		239,23		
8755 Recouvrements après non valeur	5 000,00		5 000,00	3 977,14		3 977,14		
8759 Produits exceptionnels	31 790,00		31 790,00	21 497,10		21 497,10		
TOTAL DES OPERATIONS DE LA CLASSE 8....	36 790,00		36 790,00	25 713,47	0,00	25 713,47		
TOTAL DES OPERATIONS DES CLASSES 7,8....	684 410,00		702 810,00	687 705,35	89 247,13	598 458,22	Debitur (7-16)	Créditeur (16-7)
								(81 409,27)

(1) A reporter à la ligne "résultat de l'exercice" du bilan

Cadre n° 5

I - AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2022

N°	INTITULE	OPERATIONS DE L'EXERCICE		RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		AFFECTATION DES EXCEDENTS (*)		
		DEPENSES	RECETTES	DEFICITS	EXCEDENTS	EN REGLEMENT DES DEFICITS ANTERIEURS	A CAPITALISER	A VERSER AUX BUREAUX D'AIDE SOCIALE
88	RESULTATS	679 867,49	598 456,22	81 409,27				

II - SECTION DE DOTATION

1 et 2	TOTAL opérations exercice - Dépenses		79 858,75	1 et 2	TOTAL opérations ex.-Recettes		113 043,25
	Report déficit clôture ex. précédent				Report excédent clôt. Prec		3 037 925,72
870	Déficit d'exploitation de l'exercice		81 409,27	880	Excédents d'exploitation :		
					-affectés au règlement des déficits antérieurs		
					-à capitaliser		
					-à verser bureau d'aide sociale		
	TOTAL				TOTAL		3 151 038,97
	Excédent à la clôture de l'exercice 2023		2 989 770,95				
	TOTAUX EGAUX en dépenses et en recettes		3 151 038,97				3 151 038,97

III - SITUATION DE LA DOTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ELEMENTS CONSTITUANT LA DOTATION		DEBIT	CREDIT	OBSERVATIONS
1		2	3	4
105	Fonds de dotation			
	Dotations initiales		1 632 729,21	
	Excéd. capitalisés		1 203 021,10	
	Bonis capitalisés		425 518,15	
	Subvention d'équipement		3 444,00	
111	Réserve libre		43 575,05	
12	Report à nouveau déficitaire			
139	Reprise subvention d'équipement	3 444,00		
153	Provisions de propre assureur			
155	Provisions pour risques bancaires et autres provisions			
156	Autres charges provisionnées			
159	Provisions pour impôts			
20	Frais de premier établissement (Valeur nette au bilan) (imm. incorporelle)	267 28,24		
21	Immobilisations (Valeur nette au bilan)	206 338,97		
23	Immobilisations en cours			
26	Participation	300,00		
27	Dépôts et cautionnements	280,08		
	TOTAUX AVANT AFFECTATION DES RESULTATS	237 101,29	3 308 281,51	
	Affectation des résultats de l'exercice			
	- affecté reg. déficits antérieurs			
EXCEDENT	- à capitaliser			
	- à verser bureau aide sociale			
	DEFICIT à reporter au Cpt.12"Report à nouveau"	81 409,27		
	TOTAUX APRES AFFECTATION DES RESULTATS	318 510,56	3 308 281,51	
	SITUATION APRES AFFECTATION DES RESULTATS	DEBITRICE	CREDITRICE	
		(2 - 3)	(3 - 2)	
			2 989 770,95	

BILAN DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023

ART.	LIBELLES		ACTIF NET	ART.	LIBELLES		PASSIF
2013	Frais d'établissements.....		13 678,80				
	Actif brut +	26 691,07		1050	Dotation initiale.....		1 632 723,21
	Amortissement -	13 012,27		1051	Excédents capitalisés.....		1 203 021,10
203	Logiciels.....		13 049,44	1052	Bonis capitalisés.....		425 518,15
	Actif brut +	91 359,43		1055	Subventions d'équipements.....		3 444,00
	Amortissement -	78 309,99		1110	Réserve libre.....		43 575,05
210	Terrains.....		1524,49	139	Reprise subvention d'équipement.....		(3 444,00)
212	Constructions.....		103 155,00	155	Provisions pour risques bancaires		0,00
	Actif brut +	1 065 964,69		156	Provisions pour charges.....		0,00
	Amortissement -	962 809,69			RESULTAT DE L'EXERCICE.....		(81 409,27)
2140	Matériel et outillage.....		12 085,51		TOTAL DE LA CLASSE 1.....		3 223 428,24
	Actif brut +	93 996,72		400	Fournisseurs et entrepreneurs.....		39 797,33
	Amortissement -	81 911,21		4199	Provisions pour créances douteuses ...		8 756,89
2141	Matériel informatique.....		6 543,20	425	Rémunérations dues au personnel.....		2 267,00
	Actif brut +	100 899,55		455	Bonis à régler.....		25 280,40
	Amortissement -	94 356,35		462	Cautionnement.....		44 000,00
215	Matériel de transport.....		0,00	463	Organismes sociaux.....		22 277,00
	Actif brut	13 726,76		465	Règlements divers.....		164,42
	Amortissement	13 726,76		4670	Créanciers - exercice courant.....		9 055,54
2160	Mobilier et mat de bureau.		1 888,79	4671	Créanciers - exercices antérieurs.....		11 697,23
	Actif brut +	199 804,65		476	Autres charges et intérêts à payer.....		4 226,00
	Amortissement -	197 915,86		4911	Opérations de correspondance.....		12 424,79
2162	Agencements, aménagements		80 551,90	4919	Versements à imputer ou à régulariser.....		852,00
	Actif brut +	431 396,54					
	Amortissement -	350 844,64					
26	Participation Gestion		300,00				
	Versés	300,00					
27	Dépôts et cautionnements		290,08				
	Versés +	290,08					
	Provisions -						
	TOTAL DE LA CLASSE 2.....		233 067,21		TOTAL DE LA CLASSE 4.....		180 798,60
419	Créances douteuses ou litigieuses.....		19 886,89				
4680	Autres Produits		132 355,06				
492	Paiements à imputer ou à régulariser.....		16 372,13				
	TOTAL DE LA CLASSE 4.....		168 614,08	5001	Emprunts Bancaire.....		520 000,00
				508	Emprunt autre caisse de crédit		200 000,00
510	Prêts consentis sur gages corporels.....	3 637 650,86					
511	Prêts consentis sur valeurs mobilières	0,00			TOTAL DE LA CLASSE 5.....		720 000,00
565	Chèques postaux.....	2 092,61					
569	Comptes banques.....	49 636,31					
57	Caisse.....	33 165,77					
	TOTAL DE LA CLASSE 5.....		3 722 545,55				
	TOTAL DE L'ACTIF.....		4 124 226,84		TOTAL DU PASSIF.....		4 124 226,84

L'Agent Comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte qui sera transmis à la Chambre Régionale des Comptes, avant le 15 Avril 2021



Le Comptable affirme, en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de la CAISSE DE CREDIT MUNICIPAL DE NANCY pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A NANCY, le... 29/02/2024
Christophe QUEVAL
Agent comptable



Vu par Monsieur Michel COME, directeur, qui certifie que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures d'administration.

A NANCY, le... 29/02/2024

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Orientation et de Surveillance Séance du 13 mars 2024

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de NANCY s'est réuni le 13 mars 2024 à 17h30 sous la présidence de Nadège NICOLAS.

Présents : Nadège NICOLAS, Jean-Philippe BOLLE, Estelle MERCIER, Arnaud BERNEZ

Absent(es) excusé(es) : Mathieu KLEIN, Florence LEGROS, Sylvie BABIGEON, Jean-Pierre GARCELON, Michel FICK

Nombre d'administrateurs en exercice : 9 – Le quorum (2/3 des membres présents ou représentés) étant atteint.

Ont donné pouvoir :

Mathieu KLEIN à Nadège NICOLAS

Florence LEGROS à Jean-Philippe BOLLE

Michel FICK à Arnaud BERNEZ

Jean-Pierre GARCELON à Estelle MERCIER

Secrétaire de séance : Jean-Philippe BOLLE

Objet : Budget primitif 2024

Il est proposé au Conseil d'Orientation et de Surveillance d'approuver le budget 2024 qui s'équilibre comme suit :

		Section de fonctionnement	Section d'investissement
Recettes	€	714 885,00	74 526,00
Dépenses	€	714 885,00	74 526,00

Entendu la présentation du directeur,
Le conseil après avoir délibéré à l'unanimité :

-Approuve le budget 2024 tel que présenté

Pour extrait conforme,
Nadège NICOLAS, Vice-Présidente du Conseil
d'Orientation et de Surveillance



CREDIT MUNICIPAL DE NANCY - CREDIT MUNICIPAL DE NANCY - Exercice 2024

08/03/2024	Balance budgétaire: Balance du Budget Primitif (Proposition)	1 / 2
------------	---	-------

DEPENSES				
	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
011	Autres charges d'exploitation			
012	Charges de personnel			
016	Dépenses afférentes à la structure			
60	ACHATS	4 000,00		4 000,00
61	FRAIS DE PERSONNEL	393 754,00		393 754,00
62	IMPOTS ET TAXES	37 555,00		37 555,00
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	168 911,00		168 911,00
64	TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	1 520,00		1 520,00
65	OPERATIONS SOCIALES	5 800,00		5 800,00
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	20 450,00		20 450,00
67	FRAIS FINANCIERS	35 165,00		35 165,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	41 130,00		41 130,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES			
87	PERTES	6 600,00		6 600,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		714 885,00		714 885,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	714 885,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
10	DOTATION	1 376,00		1 376,00
12	REPORT A NOUVEAU			
13	SUBVENTIONS			
15	PROVISIONS - PASSIF			
16	EMPRUNTS POUR INVESTISSEMENTS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	27 600,00		27 600,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	45 550,00		45 550,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES			
27	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations			
TOTAL INVESTISSEMENT		74 526,00		74 526,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	74 526,00
---	------------------

CREDIT MUNICIPAL DE NANCY - CREDIT MUNICIPAL DE NANCY - Exercice 2024

08/03/2024	Balance budgétaire: Balance du Budget Primitif (Proposition)	2 / 2
------------	---	-------

RECETTES				
	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
017	Produits de la tarification			
018	Autres Produits relatifs à l'exploitation			
70	PRODUITS DES OPERATIONS DE PRET	577 000,00		577 000,00
73	CHARGES RECUPEREES	31 000,00		31 000,00
76	PRODUITS ACCESSOIRES	84 000,00		84 000,00
77	PRODUITS FINANCIERS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	9 400,00	3 485,00	12 885,00
87	PROFITS	10 000,00		10 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		711 400,00	3 485,00	714 885,00
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				714 885,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles Propositions (BP)	Opérations d'ordre Propositions (BP)	TOTAL
10	DOTATION	5 725,50		5 725,50
13	SUBVENTIONS			
15	PROVISIONS - PASSIF			
16	EMPRUNTS POUR INVESTISSEMENT			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 116,00		6 116,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 500,00		29 500,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
24	Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition			
26	TITRES DE PARTICIPATION ET DE FILIALES			
27	CAUTIONNEMENTS			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Dépréciation des immobilisations			
TOTAL INVESTISSEMENT		41 341,50		41 341,50
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				=
AFFECTATION AU COMPTE 1068				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				74 526,00

08/03/2024

BUDGET PRIMITIF 2023 Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Exercice 2024

1 / 5

Code	Libellé	Budget Cumulé N-1	Réalisations N-1	Propositions (BP)	Vote (BP)
DEPENSES					
FONCTIONNEMENT					
60	ACHATS				
6020	MATIERES ET FOUNTURES CONSOMMABLES				
TOTAL	Chapitre 60	4 500,00	3 481,68	4 000,00	
61	FRAIS DE PERSONNEL				
6120	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	217 300,00	215 631,22	227 900,00	
6121	COTISATIONS OUVRIERES URSSAF	25 800,00	25 763,00	27 080,00	
6122	COTISATIONS OUVRIERES CNRACL	19 100,00	19 107,00	19 800,00	
6123	COTISATIONS OUVRIERES IRCANTEC	300,00	261,00	300,00	
6125	COTISATIONS R.A.F.P	1 650,00	1 650,79	1 717,00	
6171	CHARGES PATRONALES URSSAF	29 800,00	29 821,00	30 970,00	
6172	CHARGES PATRONALES CNRACL	52 500,00	52 749,00	56 360,00	
6173	CHARGES PATRONALES IRCANTEC	450,00	399,00	448,00	
6174	REGIMES DE PREVOYANCE	11 940,00	11 741,46	15 665,00	
6175	Part Patronale R.A.F.P	1 650,00	1 650,79	1 728,00	
6176	ATTIACL	665,00	659,00	696,00	
6191	FORMATION PROFESSIONNELLE	2 400,00	2 430,00	640,00	
6192	AUTRES FRAIS DE PERSONNEL	10 000,00	10 497,52	10 450,00	
TOTAL	Chapitre 61	373 555,00	372 360,78	393 754,00	
62	IMPOTS ET TAXES				
6201	TAXE SUR LES SALAIRES	28 700,00	28 418,00	29 510,00	
6203	TAXE D'APPRENTISSAGE	1 800,00	1 754,36	1 845,00	
6299	AUTRES IMPOTS	6 000,00	6 152,00	6 200,00	
TOTAL	Chapitre 62	36 500,00	36 324,36	37 555,00	
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS				
63002	AUTRES LOCATIONS	7 150,00	7 364,43	8 185,00	
6311	MAINTENANCE	32 000,00	35 744,16	36 530,00	
6312	REPARATIONS	8 000,00	6 072,08	4 000,00	
6313	ENTRETIEN	1 150,00	1 086,24	3 000,00	
6330	PETIT MATERIEL ET OUTILLAGE	1 000,00	5,99	3 000,00	
6340	ELECTRICITE	10 500,00	7 215,11	9 000,00	
6341	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 300,00	1 114,15	1 200,00	
6342	GAZ	36 000,00	32 875,58	23 000,00	
6361	PRESTATIONS DE SERVICE	16 200,00	19 903,61	37 300,00	
6370	DROITS DE PRISEE	8 000,00	11 501,27	12 000,00	
6373	HONORAIRES	12 400,00	7 200,00	11 515,00	
6381	ASSURANCE VOLS ET DETOURNEMENTS	11 070,00	12 165,00	13 180,00	
6385	ASSURANCE MULTIRISQUES	5 050,00	5 335,12	5 791,00	
6387	PROTECTION JURIDIQUE	782,00	781,30	380,00	
6389	AUTRES ASSURANCES (AUTO,ETC...)	880,00	878,82	830,00	
TOTAL	Chapitre 63	151 482,00	149 242,86	168 911,00	
64	TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS				
6410	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	1 000,00	892,43	900,00	
6470	FRETS ET TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	1 350,00	1 304,68	620,00	
TOTAL	Chapitre 64	2 350,00	2 197,11	1 520,00	
65	OPERATIONS SOCIALES				
6510	AUTRES OPERATIONS A CARACTERE SOCIAL	15 000,00	4 851,00	5 000,00	

08/03/2024

BUDGET PRIMITIF 2023 Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Exercice 2024

2 / 5

Code	Libellé	Budget Cumulé N-1	Réalisations N-1	Propositions (BP)	Vote (BP)
6570	FRAIS DE TRANSPORT DU PERSONNEL				
TOTAL	Chapitre 65	830,00	765,63	800,00	
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	15 830,00	5 616,63	5 800,00	
6601	PUBLICITE (CREATION)				
6602	PUBLICITE (ACHAT D'ESPACES)	300,00	206,19	4 000,00	
6610	MISSIONS ET RECEPTIONS	5 200,00	5 521,60	1 900,00	
6620	IMPRIMES ADMINISTRATIFS	2 000,00	1 941,45	1 900,00	
6630	DOCUMENTATION GENERALE			150,00	
6641	AFFRANCHISSEMENTS	800,00	766,20	770,00	
6642	FRAIS DE TELEPHONE	5 000,00	4 989,97	5 000,00	
6673	COTISATION CONFERENCE PERMANENTE	4 920,00	5 524,57	5 230,00	
TOTAL	Chapitre 66	20 820,00	1 500,00	1 500,00	
67	FRAIS FINANCIERS	20 820,00	20 449,98	20 450,00	
6750	INTERETS DES EMPRUNTS POUR INVESTISSEMENTS		1 500,00		
6761	EMPRUNTS A TERME (ETABLISSEMENTS DE CREDIT)	600,00	2 475,00	880,00	
67943	COMMISSIONS SUR OPERATIONS BANCAIRES	30 000,00	23 414,72	33 120,00	
67973	CHARGES DIVERSES EXPLOITATION BANCAIRE	2 000,00	1 154,93	1 165,00	
TOTAL	Chapitre 67	32 600,00	28 544,65	35 165,00	
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	43 683,00	42 096,01	41 130,00	
68101	DOTATIONS AMORTISSEMENT FRAIS ETABLISSEMENTS ET			400,00	
6812	DOTATION AMORTISSEMENTS CONSTRUCTIONS	9 469,00	9 699,86	11 040,00	
6813	DOTATION AMORTISSEMENTS LOGICIELS	6 000,00	5 656,85	5 800,00	
68140	DOTATION AMORTISSEMENTS MATERIEL ET OUTILLAGE	1 930,00	2 835,76	4 000,00	
68141	DOTATION AMORTISSEMENTS MATERIEL ET INFORMATIQ	7 310,00	6 385,78	4 400,00	
68160	DOTATION AMORTISSEMENTS MOBILIER ET MATERIEL DE	822,00	821,64	1 700,00	
68162	DOTATION AMORTISSEMENTS AGENCEMENTS AMENAGEM	12 810,00	11 980,37	8 950,00	
6851	DOTATION PROVISIONS CREANCES DOUTEUSES OU LITIG	3 486,00	3 485,46	3 480,00	
68514	DOTATION PROVISION CREANCES DOUTEUSES PGC INTER	1 500,00	874,29	1 000,00	
6855	DOTATION AUTRES PROVISIONS D'EXPLOITATION	356,00	356,00	360,00	
TOTAL	Chapitre 68	43 683,00	42 096,01	41 130,00	
87	PERTES	17 700,00	16 708,43	2 000,00	
8720	CHARGES DIVERSES IMPUTABLES EXERCICES ANTERIEURS	3 000,00	2 845,00	4 600,00	
8746	CREANCES IRRECOUVRABLES	700,00			
8749	AUTRES PERTES EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	Chapitre 87	17 700,00	16 708,43	2 000,00	
TOTAL	FONCTIONNEMENT	21 400,00	19 553,43	6 600,00	
TOTAL		702 720,00	679 867,49	714 885,00	

08/03/2024

BUDGET PRIMITIF 2023 Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Exercice 2024

3 / 5

Code	Libellé	Budget Cumulé N-1	Réalisations N-1	Propositions (BP)	Vote (BP)
INVESTISSEMENT					
10	DOTATION				
1052	BONIS CAPITALISES				
TOTAL	Chapitre 10	2 000,00		1 376,00	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 000,00		1 376,00	
2013	FRAIS D'ETABLISSEMENT ET D'ETUDES				
2030	LOGICIELS		8 878,80	7 200,00	
TOTAL	Chapitre 20	25 000,00	304,80	20 400,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 000,00	9 183,60	27 600,00	
2124	BATIMENTS MIXTES				
2140	MATERIEL ET OUTILLAGE HORS INFORMATIQUE	19 497,00	7 075,87	42 000,00	
2141	MATERIEL INFORMATIQUE	5 000,00	5 448,13	1 506,00	
2160	MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	5 000,00	1 196,40		
21620	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS			2 044,00	
TOTAL	Chapitre 21		587,16		
TOTAL	INVESTISSEMENT	29 497,00	14 307,56	45 550,00	
TOTAL	DEPENSES	56 497,00	23 491,16	74 526,00	
		759 217,00	703 358,65	789 411,00	

08/03/2024

BUDGET PRIMITIF 2023 Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Exercice 2024

4 / 5

Code	Libellé	Budget Cumulé N-1	Réalisations N-1	Propositions (BP)	Vote (BP)
RECETTES					
FONCTIONNEMENT					
70	PRODUITS DES OPERATIONS DE PRET				
7000	INTERETS SUR GAGES CORPORELS	469 100,00	383 293,85	503 000,00	
7001	TAXES DUPLICATA	45 000,00	39 717,47	45 000,00	
7052	PENALITES PRETS CONTENTIEUX	6 500,00	8 424,26	6 000,00	
7070	DROITS SUR ADJUDICATIONS				
TOTAL	Chapitre 70	22 000,00	21 177,99	23 000,00	
73	CHARGES RECUPEREES	542 600,00	452 613,57	577 000,00	
7360	RECOUVREMENT FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	6 500,00	5 598,21	6 000,00	
7390	AUTRES CHARGES RECUPEREES	28 920,00	30 507,79	25 000,00	
TOTAL	Chapitre 73	35 420,00	36 106,00	31 000,00	
76	PRODUITS ACCESSOIRES				
7630	REVENUS DES IMMEUBLES	78 500,00	79 626,22	82 000,00	
7690	AUTRES PRODUITS	2 000,00	230,00	2 000,00	
TOTAL	Chapitre 76	80 500,00	79 856,22	84 000,00	
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
785102	PROVISIONS UTILISEES PGC INTERETS		91,50		
78511	PROVISIONS NON UTILISEES PGC CAPITAL	2 900,00		2 900,00	
78512	PROVISIONS NON UTILISEES PGC INTERETS	2 100,00	592,00		
78513	REPRISE PROVISIONS NON UTILISEES CONTENTIEUX	2 500,00	3 485,46	3 485,00	
7867	REPRISE AUTRES PROVISIONS			6 500,00	
TOTAL	Chapitre 78	7 500,00	4 168,96	12 885,00	
87	PROFITS				
8730	PRODUITS DIVERS IMPUTABLES EXERCICES ANTERIEURS		239,23		
8755	RECOUVREMENTS APRES NON VALEUR	5 000,00	3 977,14	5 000,00	
8759	PRODUITS EXCEPTIONNELS	31 700,00	21 497,10	5 000,00	
TOTAL	Chapitre 87	36 700,00	25 713,47	10 000,00	
TOTAL	FONCTIONNEMENT	702 720,00	598 458,22	714 885,00	

08/03/2024	BUDGET PRIMITIF 2023 Du 01/01/2024 au 31/12/2024	5 / 5
------------	---	-------

Code	Libellé	Budget Cumulé N-1	Réalisations N-1	Propositions (BP)	Vote (BP)
INVESTISSEMENT					
001	Excédent d'investissement				
001	Excédent d'investissement			33 184,50	
TOTAL	Chapitre 001			33 184,50	
10	DOTATION				
1052	BONIS CAPITALISES	19 200,00	19 295,40	5 725,50	
TOTAL	Chapitre 10	19 200,00	19 295,40	5 725,50	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
20183	AMORTISSEMENT FRAIS ETABLISSEMENT ET ETUDES			375,00	
2038	AMORTISSEMENT DES LOGICIELS	5 929,00	5 656,85	5 741,00	
TOTAL	Chapitre 20	5 929,00	5 656,85	6 116,00	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21284	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	8 520,00	9 699,86	11 000,00	
21480	AMORTISSEMENT MATERIEL ET OUTILLAGE	1 927,00	2 835,76	3 700,00	
21481	AMORTISSEMENT MATERIEL INFORMATIQUE	7 300,00	6 385,78	4 300,00	
21680	AMORTISSEMENT MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU	821,00	821,64	1 600,00	
21682	AMORTISSEMENT DES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	12 800,00	11 980,37	8 900,00	
TOTAL	Chapitre 21	31 368,00	31 723,41	29 500,00	
TOTAL	INVESTISSEMENT	56 497,00	56 675,66	74 526,00	
TOTAL	RECETTES	759 217,00	655 133,88	789 411,00	

BP2024 Crédit Municipal Nancy CREDIT MUNICIPAL DE NANCY

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice.....
Nombre de membres présents.....
Nombre de suffrages exprimés.....

VOTES : Pour.....
Contre.....
Abstentions.....

Date de convocation : 07/03/2024

Présenté par NADEGE NICOLAS,
A NANCY le 13/03/2024

Delibéré par LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE réuni en session ORDINAIRE
A NANCY le 13/03/2024

Les membres LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEI

KLEIN MATHIEU
PRESIDENT

NICOLAS NADEGE
VICE PRESIDENTE



Certifié exécutoire par NADEGE NICOLAS , compte tenu de la transmission en préfecture, le _____
, et de la publication le _____
A NANCY le 13/03/2024